55e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 8 24 FÉVRIER 1938

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Boulanger ; ses origines, débuts de sa carrière militaire. — II. Boulanger, ministre de la Guerre ; sa popularité, ses goûts d'ostentation, ses réformes, ses démêlés avec les princes. — III. La chute. Comment Boulanger se jette dans la vie politique. — IV. Pourquoi et comment les royalistes se sont engagés dans une alliance avec Boulanger. — V. La troisième République jugée par Gambetta, en 1882. — VI. La nouvelle loi scolaire anglaise.

I

Si, dans le passé, on a pu reprocher aux catholiques de France, ou du moins à un certain nombre, de manquer de loyalisme envers les institutions établies, il semble bien que ce temps-là soit complètement révolu. L'Eglise de France se tient soigneusement à l'écart de toutes les organisations aventureuses. Elle travaille à sa grande tâche séculaire, la conversion des âmes et l'expansion du règne de Jésus-Christ ici-bas ; mais elle le fait dans le cadre du régime et des lois justes du pays.

Parmi les aventures politiques du siècle passé, l'une des plus décevantes fut celle du *boulangisme*. Un historien déjà connu par de nombreux travaux concernant l'histoire mouvementée de la Troisième République, M. Adrien Dansette, a publié dans les nos de janvier (1er et 15) de la *Revue de Paris*, et dans celui du 22 janvier de la *Revue hebdomadaire*, une série d'études sur le boulangisme, qui ne sont pas sans un très vif intérêt non seulement historique, mais même politique. Nous allons les résumer ici.

Boulanger était d'origine bretonne. Son grand-père était fabricant de chapeaux à Rennes. Son père y fut reçu avoué en 1833. Mais il était vaniteux, il aimait l'ostentation. Il dépassa ses moyens, roula en bel équipage, emprunta sans avoir de quoi rembourser, fut poursuivi par ses créanciers, condamné par le tribunal de commerce, suspendu et blâmé par la Compagnie des avoués, et enfin contraint de vendre sa charge, saisi et réduit à quitter la ville. Il devint inspecteur de compagnie d'assurances à Nantes, puis agent d'affaires à Paris. Il devait laisser 60.000 fr. de dettes à sa mort.

Son fils, Georges-Ernest-Jean-Marie, le futur général, naquit à Rennes, le 29 avril 1837, peu avant la déconfiture paternelle. Il eut très jeune l'ambition de porter l'épaulette et entra à St-Cyr en 1854, 24e sur 190. Il ne gagna pas beaucoup de places à l'Ecole, car il en sortit, en octobre 1856, 138e sur 416, dans la promotion Crimée-Sébastopol. Il était brave et il obtint un rapide avancement. Affecté aux tirailleurs algériens, il reçut le baptême du feu et deux blessures légères au cours de la campagne de la Grande-Kabylie. La guerre d'Italie vint bientôt lui fournir de nouvelles occasions de se distinguer. Il fut blessé à Robechetto, pendant la bataille de Magenta, d'une balle qui lui traversa la poitrine. Cela lui valut son deuxième galon, la Légion d'Honneur et aussi l'habitude de porter un dolman lacé sur le côté, à l'endroit de sa blessure.

En 1861, on le retrouve en Cochinchine. La traversée fut mouvementée ; sa blessure se rouvrit. Il était à peine remis quand il reçut une balle annamite dans la cuisse. Nommé capitaine, il resta en Cochinchine jusqu'en 1864. Le climat était épuisant, les marches dans les marais du pays, parmi les piqûres de moustiques, usaient nos troupes. Sur 300 hommes partis avec lui, il n'en revint que 70. Son robuste tempérament breton lui permit de s'en tirer à bon compte.

En 1865 il épousait une cousine, Lucie Renouard, et en 1867 il était nommé instructeur à St-Cyr. Ceux qui le connurent alors ont déclaré que, seul des quatre instructeurs de l'école, il sortait de l'ordinaire. Il avait de l'entrain, de l'originalité, de l'autorité. Quand les anciens lançaient cet avertissement devenu bientôt rituel : « Attention, les hommes, c'est la semaine de Boulanger ! » on était joyeux, prêt à se dépenser sous un chef qui était dur dans le service, mais qui payait d'exemple et se montrait un véritable entraîneur.

Survient la guerre de 1870. Le général de Cissey réunit les St-Cyriens et leur annonce qu'ils vont partir comme sous-lieutenants. Boulanger est promu commandant. Il y eut grande émotion parmi ses élèves, quand à la revue du dimanche suivant, qui devait être la dernière, Boulanger fit battre le garde-à-vous et, l'épée haute, s'écria, au lieu du commandement réglementaire : « *Officiers, en avant !* »

Il rejoignit le dépôt de Nantes, puis l'armée près de Mézières. Mais la guerre ne commença réellement pour lui que sous Paris. La chance le servait ; la double campagne d'Alsace-Lorraine, puis de Sedan, avait fait des vides dans les cadres. Il fut nommé lieutenant-colonel au 114e de ligne, avant d'avoir fait quoi que ce soit pour mériter ce nouveau grade. A la double bataille de Champigny, 30 novembre et 2 décembre, il montra beaucoup d'allant et de ténacité, fut blessé à l'épaule droite, sans consentir à quitter son régiment. Il fut promu officier de la Légion d'Honneur en décem-

bre, et colonel en janvier 1871, à la suite des combats de Bobigny et de Drancy.

Vint la Commune. Contrairement au règlement qui veut que l'armée soit muette, il fit signer aux officiers et sous-officiers de son régiment une adresse de fidélité à l'Assemblée nationale. Excès de zèle, où déjà perçait son caractère.

Le 114^e appartenait à l'armée de Versailles. Il se battit contre les fédérés, enleva les barricades de Bourg-la-Reine, puis de Cachan, et entra dans Paris. A l'angle de la rue Lhomond et de la rue du Pot-de-Fer, Boulanger reçut au coude une balle qui lui permit de ne pas prendre part à la répression et lui valut une promotion dans la Légion d'Honneur.

Ses états de service, jusqu'ici ont été brillants : à 34 ans, il compte quatre campagnes et six blessures, est colonel et commandeur de la Légion d'Honneur.

A la fin de 1871, la Commission de révision des grades trouva son avancement un peu rapide et le ramena lieutenant-colonel. Il en conçut une rage qui se traduisit par un acte inconsidéré : il envoya sa démission au général de Cissey, alors ministre de la Guerre. Cissey le connaissait, le fit venir, le remonta et jeta sa démission au panier. Mais Boulanger demeura profondément aigri et avide de vengeance, ce qui ne dénote pas une très haute philosophie de la vie. Il écrivait en effet :

« ...A l'abattement, a succédé une sorte de rage froide contre ceux qui m'ont fait tant de mal et contre ceux qui ont poussé à la roue. Et voilà, je le sens, le vrai motif qui me fait rester dans l'armée : je veux pouvoir me venger et, le jour arrivé, je serai impitoyable, je vous prie de le croire. »

Il fut, du reste, renommé colonel en 1874. Les officiers menaient alors la vie monotone de garnison. Boulanger se mettait dans l'atmosphère de l'Ordre moral. « Il alla à la messe militaire en musique, un gros missel à tranches dorées sous le bras, et assista l'évêque de Belley aux distributions de prix du Petit Séminaire. »

Son régiment, le 133^e de ligne, dépendait du 7^e Corps, dont le siège était à Besançon et que commandait le général de division duc d'Aumale. Boulanger écrivait à son chef des lettres de courtisan, dont le prince était choqué. Il le notait en effet en ces termes : « Excellent officier, actif et très intelligent, mais mal élevé. » Au lieu de « mal élevé », il aurait pu mettre : « excessivement arriviste ». Le 3 janvier 1880, Boulanger écrivait au duc d'Aumale pour le prier d'intervenir auprès de la Commission de classement et le faire nommer général de brigade. Le duc d'Aumale était en effet devenu inspecteur d'armée et ses avis avaient grand poids à la Commission. Mais le vent tournait du côté des républicains. Mac-Mahon avait dû démissionner. La majorité avait changé de couleur, même au Sénat. Boulanger, très attentif à ces revirements de la politique, se parait sur sa gauche. En mars 1880, il écrivait au général Millot : « Si l'occasion se présentait, je suis résolu à défendre énergiquement, quelle que soit la situation que j'occuperai alors, les institutions républicaines. »

On lui avait conseillé de voir Gambetta. Il le vit, fut bien reçu, protesta auprès de lui « de son dévouement à sa personne et à la République. » Enfin, il obtenait les étoiles à la fin d'avril, et il en remerciait, le 8 mai, le duc d'Aumale dans une lettre qui fut publiée dans la suite et fit alors un bruit énorme :

« C'est à vous, lui disait-il, que je dois ma nomination... Béni serait le jour qui me rappellerait sous vos ordres. »

L'année suivante, il représenta le ministre de la Guerre au centenaire américain de la bataille de Yorktown, et, comme le navire qui l'emmenait avait arboré un drapeau allemand auprès du drapeau français, il refusa de monter à bord tant que l'emblème allemand n'aurait pas été enlevé. Les autorités américaines durent s'incliner. En 1882, il fut appelé à la Direction de l'infanterie, au ministère de la guerre, s'y fit remarquer par d'intelligentes réformes sur l'instruction du tir, l'organisation de l'enseignement dans les écoles militaires, et même dans l'administration. Il devint peu après général de division, et le plus jeune de France. En février 1884, il exerça un commandement important à la tête des troupes d'occupation de Tunisie, et quand Jules Ferry tomba, à la suite de l'affaire de Lang-Son, le 30 mars 1885, le nouveau président du Conseil, Constans, lui offrit le ministère de la guerre, le 4 avril.

Comment Constans était-il entré en relations avec ce jeune général ? Probablement par l'intermédiaire éloigné de Clemenceau, alors le chef redouté et redoutable de l'extrême-gauche radicale. Clemenceau avait été le condisciple de Boulanger au lycée de Nantes, mais de trois ans moins âgé que lui. Avec sa préoccupation de ne négliger aucun appui politique, Boulanger avait renoué d'étroits rapports avec son ancien camarade. Par lui, il était aussi devenu l'ami d'un certain Granet, opportuniste tourné en radical pour désarmer Clemenceau, qui le combattait dans le Var. Ce Granet s'était fait élire grâce à cette conversion opportune et avec l'appui de Clemenceau. Il avait lui-même pour ami un journaliste taré, nommé Buret, trois fois condamné pour escroquerie, mais qui avait ses entrées à la *Lanterne*, à l'*Evénement*, à la *France*, à la *Nation*, journaux de la gauche avancée qui chantèrent à qui mieux mieux les louanges de Boulanger, soit quand il était Directeur de l'infanterie, soit quand il commandait en Tunisie. Et maintenant, voici le lien avec Constans. Celui-ci avait été ministre de l'Intérieur en 1881 et avait fait procéder aux fameuses expulsions de Jésuites, Dominicains et autres religieux. Et il avait alors comme chef de cabinet précisément ce Granet, qui, une fois lié avec Boulanger, ne manqua pas de le lui vanter à la fois comme un général vraiment républicain et comme l'un des officiers les plus actifs et les plus intelligents de l'armée.

Constans avait donc introduit Boulanger dans sa combinaison. Mais il ne put former son ministère et Grévy fit appel à Brisson. Boulanger, déçu, écrivit à Buret : « Je ne crois pas que Brisson me prenne... Insistez donc auprès de vos amis pour que l'on me donne le commandement du corps de Chine ou du Tonkin. »

Mais justement la Chine venait de signer le traité de Tien-tsin ; la guerre que l'on avait en vue n'eut pas lieu. Le Tonkin allait être pacifié progressivement. Le ministère Brisson vécut avec l'appui

des opportunistes. Boulanger estimait que c'était un malheur pour la République. Il posait pour le radical pur. Préparant son avenir, il n'hésitait pas à recommander à son ami Buret de « saper, mais sans prononcer son nom », les généraux qu'il considérait comme ses rivaux possibles, Tricoche et Thomassin.

Pendant ce temps, il était toujours en Tunisie. Le Résident de France auprès du bey était Paul Cambon, encore jeune, mais déjà très pénétré de ses droits, en tant que représentant le pouvoir civil. Cambon eut le déplaisir de voir Boulanger se faire de la popularité à outrance dans le pays. Toujours en route, entouré d'une brillante escorte, il se montrait partout, affectait la simplicité dans le temps même où il paradait avec le plus d'ostentation, en invitant les sous-officiers à sa table, pour se faire la réputation d'un général démocratique ! Tant que Jules Ferry avait été au pouvoir, Boulanger, sachant que Cambon était son protégé, gardait encore une certaine déférence. Mais sous Brisson, il suscita toutes sortes de difficultés au Résident, jouant au proconsul et créant un mouvement pour faire établir en Tunisie un régime militaire dont il eût été le chef. Avec sa maladresse doublée de présomption, il en vint à traiter les Italiens, alors plus nombreux que nous dans la Régence, comme il traitait les fonctionnaires français. Un incident absurde mit le feu aux poudres. Un italien avait insulté un officier au théâtre L'italien, poursuivi, ne fut condamné qu'à huit jours de prison. Boulanger, au lieu de calmer les esprits, publia un ordre du jour où on lisait : « En conséquence, il est ordonné à tout militaire en uniforme de faire usage de ses armes, toutes les fois que, sans provocation de sa part, il aura été assailli et frappé par un individu de quelque nationalité qu'il soit. »

Le tribunal adressa une plainte au ministre de la Justice à Paris. Les consuls étrangers se réunirent pour aviser aux moyens de protéger leurs nationaux. L'ambassadeur d'Italie protesta auprès de Freycinet, alors ministre des Affaires étrangères. L'influence française en Tunisie se trouva fort compromise. Cambon fit un rapport très grave sur l'affaire. A sa demande, le gouvernement lui décerna le titre de Résident général, en lui subordonnant toutes les autorités civiles et militaires (23 juin 1885). Boulanger écrivait à deux de ses maîtresses, en termes identiques :

« ...Si j'ai bondi, je n'ai pas besoin de te le dire. J'ai envoyé aussitôt à Campenon (c'était le ministre de la Guerre) un télégramme tellement raide que j'attendais en réponse ma mise à la retraite d'office. Mais il m'a répondu que ce décret monstrueux allait être modifié et *me priant d'attendre* [1]. C'est ce que je fais tout en rongeant mon frein. »

En effet, quand Cambon lui fit connaître le décret, Boulanger lui répliqua qu'il attendait les instructions du ministre de la Guerre. Cambon se fit appeler à Paris, mais pour ne pas laisser Boulanger derrière lui, fit convoquer aussi ce dernier. A Paris, la lutte fut surtout politique. Cambon était soutenu par les journaux opportunistes et centre-gauche ; Boulanger avait lâché la *Lanterne* contre son Résident, que l'on n'appelait qu'avec mépris « le sieur Cambon ».

L'armée prenait fait et cause pour le général, par esprit de corps. Freycinet, qui était conciliant, laissait faire sans prendre de décision. Finalement, il imagina de soumettre l'administration de Cambon à une enquête. Mais les conclusions en furent si favorables que la commission qui en fut chargée, réclama la promotion de Cambon au titre de commandeur dans la Légion d'Honneur.

Pendant ce temps, le ministère Brisson avait achevé sa brève carrière. Freycinet prenait le pouvoir et, pour dénouer le conflit en cours, donnait le portefeuille de la Guerre à... Boulanger ! (8 janvier 1886). Celui-ci arrivait à ses fins. Ses maladresses mêmes lui avaient servi. Dès cette époque, les hommes d'Etat modérés estimaient habile d'amadouer les politiciens de gauche, pour les avoir avec eux. Les extrémistes s'appelaient alors *radicaux*. Ils se nomment aujourd'hui *communistes*. Nous accordons qu'il y a une grande différence entre les uns et les autres ; mais la tactique n'a pas changé. Il vaut mieux, dit-on, avoir les extrémistes avec soi que contre soi. Ce fut ainsi que Boulanger, le protégé de Clemenceau et de la *Lanterne*, fut embarqué par Freycinet, opportuniste d'esprit rassis et modéré.

II

Au moment où Boulanger arrive au pouvoir, la France est profondément divisée.

En effet, l'évolution qui avait abouti à la fondation de la République, sous une assemblée en majorité royaliste, en 1875, avait laissé en présence deux blocs irréconciliables : celui des républicains et celui des monarchistes.

Deux événements s'étaient produits qui avaient modifié la situation de ces derniers. Le comte de Chambord était mort (1883). Il ne pouvait plus y avoir qu'un seul prétendant, le comte de Paris. Cela n'empêchait pas les monarchistes royalistes d'être divisés sur la manière de comprendre la restauration éventuelle. Mais, en attendant, ils se trouvaient unis pour ainsi dire de force.

De plus, le prince impérial avait été tué par les Zoulous dans le sud-africain (1879). Les bonapartistes, désemparés, flottaient sans savoir où se raccrocher, découragés par l'attitude bizarre du prince Napoléon, qui posait pour l'anticléricalisme et le républicanisme.

Il y avait donc, au sein du parti monarchiste, en France, des possibilités d'unification. Mais c'était un parti entièrement formé de cadres, avec peu de soldats. Les châteaux étaient monarchistes ; les populations ne l'étaient pas. Les royalistes le sentaient si bien eux-mêmes qu'ils n'osaient pas prendre ouvertement l'étiquette de leurs convictions. Ils se disaient « conservateurs », parlaient de protéger « la religion, la famille, la propriété », se posaient en défenseurs des bases de la société, attiraient à eux le clergé mis en défiance par les grossières attaques et par toutes les traditions du parti républicain triomphant. La France dans son ensemble n'éprouvait pour l'idée royaliste aucun penchant profond. Le nom de *roi* était chez nous ce qu'il était à Rome au temps de Jules César : un épouvantail populaire.

Les républicains auraient pu aisément rallier à eux toute la masse raisonnable et modérée de la nation. Il y avait parmi eux des hommes, tels que

[1] Souligné par Boulanger.

Gambetta, qui songeaient peut-être à ce grand rassemblement des forces saines du pays, à ce que le jeune Hanotaux appelait alors « l'édit de Nantes » des partis.

Mais Gambetta était lié par son passé de tribun anticlérical, il était de plus jalousé par son propre parti, enfin il mourut prématurément. Quant à Jules Ferry, l'autre chef du parti républicain modéré, il fut poussé par Ferdinand Buisson et par la maçonnerie dans les voies de l'anticléricalisme combatif, il fit *les lois scolaires* pour flatter la gauche, croyant de la sorte fortifier son parti et se perpétuer au pouvoir. Il en fut récompensé par les pires injures et tomba sur l'affaire de Lang-Son, dont il ne devait pas se relever.

Le pays, désorienté par ces querelles d'idéologies et de personnes, cherchait où se raccrocher. Les élections générales de 1885 traduisirent son affolement.

D'une part, la politique anticléricale et la politique coloniale de Jules Ferry aliénèrent au parti opportuniste bien des voix de droite et de gauche. Les catholiques, blessés dans leurs convictions, se portaient vers les « conservateurs », sans bien se rendre compte au juste de ce que recouvrait cette étiquette vague, si bien qu'ils se faisaient accuser de vouloir la chute du régime et le retour aux pires abus d'avant 1789, le rétablissement de la dîme et des privilèges du clergé et de la noblesse ! Par contre, les ouvriers se portaient vers la gauche, et fondaient le parti alors nouveau du « socialisme ».

Les élections de 1885 élargirent donc le fossé qui se creusait entre Français, et aussi entre les campagnes et les villes. Celles-ci votaient rouge, celles-là votaient blanc. La nouvelle Chambre comprit trois groupes également incapables de former une majorité de gouvernement : le groupe conservateur, uni par la commune réprobation de la politique républicaine ; — le groupe opportuniste, très diminué, mais très attaché au pouvoir et décidé à toutes les transactions pour s'y maintenir ; — le parti radical, dont une pointe hardie professait le socialisme.

Les opportunistes avaient pu jusque-là gouverner à la fois contre la droite et contre la gauche. Il leur fallait maintenant opter ! Leur intérêt eût été de rallier les forces conservatrices, pour combattre la révolution. Mais leurs sympathies instinctives, leurs affinités philosophiques, la logique irrésistible de leur *Credo anticlérical* les jetaient vers la gauche où pourtant se trouvaient leurs fossoyeurs ! Et comme ils se croyaient habiles, ils s'imaginaient que le sûr moyen de désarmer leurs adversaires était de les prendre comme otages au gouvernement. Mais, dans un attelage de deux chevaux, c'est toujours le cheval le plus vif qui entraîne l'autre.

Freycinet, l'homme de toutes les concessions, avait cru très adroit de sa part d'embarquer Boulanger. C'est ce que l'on appelait « donner des gages à l'extrême-gauche ».

« Freycinet, dit M. Dansette, était un faible. L'intelligence chez ce petit être menu et délicat — la souris blanche — rongeait le caractère. Au cours de précédents ministères, il avait, à l'extérieur, abandonné l'Egypte à l'Angleterre, et, à l'intérieur, accéléré la déchéance du pouvoir exécutif devant le Parlement. »

Freycinet s'est expliqué, dans ses *Souvenirs* (t. II, p. 329), sur les raisons qui l'amenèrent à prendre Boulanger à la Guerre. Il aurait songé à Saussier, alors généralissime, et ce serait sur les indications de Campenon qu'il se serait rabattu sur Boulanger. Mais si les *Souvenirs* de Freycinet sont exacts en ce qu'ils disent — peut-être, — ils ne le sont plus en ce qu'ils ne disent pas ! C'est malheureusement le cas de la plupart des Mémoires, à commencer par les immortels *Commentaires* de Jules César. Les grands hommes qui écrivent leurs propres actions ne font, le plus souvent, qu'un plaidoyer plus ou moins déguisé *pro domo*. La croyance que c'était Clemenceau qui avait patronné Boulanger se répandit tout de suite et devint rapidement unanime. Les survivants de l'époque pourraient en témoigner. Joseph Reinach accusait, en 1888, Freycinet d'avoir subi sur ce point la volonté de Clemenceau. Ni Clemenceau, qui pourtant était alors brouillé avec Boulanger, ni Freycinet ne répondirent.

Voici le portrait de Boulanger par M. Dansette :

« Le nouveau ministre de la Guerre n'a pas encore 49 ans. De taille moyenne, c'est, en uniforme, un beau gaillard, solide, avec « cet air mâle qui plaît à la foule et aux femmes. » La figure doit beaucoup de son attrait et de sa jeunesse à ses couleurs chaudes : teint hâlé, yeux bleus, cheveux châtains drus et courts, brossés en arrière, moustache et barbe blondes aux reflets roux. L'ossature est forte, front têtu, étroit et bossué, et l'on devine sous le poil une mâchoire puissante. A observer attentivement ce visage, l'impression change : des pattes d'oie au coin des paupières, la peau fripée sous les yeux : il n'est pas si jeune que cela ! C'est une déception. Et ce regard doux, voilé, chargé d'une lointaine et inquiétante nostalgie, un regard qui rappelle celui de Napoléon III ! Un léger malaise se mêle à cette déception. Cet homme est-il vraiment un énergique au cœur trempé pour la lutte ? Que va-t-il faire ? »

Un homme tant soit peu pénétrant aurait pu le prophétiser. Boulanger n'était, en somme, qu'un soldat brillant, mais sans caractère, sans convictions, sans idées amples et vastes, sans vues politiques, ne songeant qu'à sa gloriole, à ses ambitions ; il n'est qu'un « arriviste », dans toute la force de ce terme de bas étage ! Ses camarades le connaissent bien :

« Vous allez voir, dit alors l'un d'eux, le plus grand metteur en scène qui ait jamais existé. C'est un homme qui ne peut rien faire, si simple que ce soit, sans que cela paraisse extraordinaire. Il a toujours été ainsi... depuis le jour où il est entré sous-lieutenant dans l'armée. Il a une manière à lui de commander, même de se faire blesser, qui attire l'attention. Qu'on réunisse cent généraux et, au milieu de tous, c'est presque lui seul qu'on verra. »

De fait, à peine au ministère, Boulanger fait parler de lui. Il adresse, ce qui ne s'était jamais fait, une proclamation à l'armée. Il bouleverse les cadres du ministère, s'entoure d'hommes qu'il juge ou utiles pour lui ou capables de faire « mousser » son administration. Il n'est pas difficile sur les choix, l'affaire Wilson le prouvera bientôt. On l'interpelle à la Chambre sur les accidents survenus par « les déculassements de canons ». Il répond sans sourciller qu'il vient d'adopter un « taquet » qui préviendra les accidents à l'avenir. La

Chambre est satisfaite et elle ignorera que le « taquet » n'existe que sur le papier et que Boulanger, quittant le ministère, seize mois plus tard, ne l'a pas encore introduit, pour la raison suffisante qu'il n'aura pas encore été inventé ! Il se sauve ainsi à force de « toupet ». D'autre part, il affecte de vouloir « boucler » les officiers cléricaux et royalistes. A Gaudin de Villaine qui l'interpelle, il réplique hautement : « Sommes-nous, oui ou non, en République ? » Et la gauche applaudit à tout rompre.

« Puisqu'on m'a amené sur ce terrain, poursuit-il, je dois dire que je mettrai tous mes soins à empêcher que certaines coteries se forment dans l'armée. Je parle de ces coteries qui font parade de leur hostilité, qui s'en parent comme d'un certain cachet de distinction et qui traduisent le mépris de nos institutions par une attitude hostile envers les fonctionnaires du Gouvernement. »

Chacun de ces mots est de nouveau applaudi. Son bref discours est littéralement haché par les battements de mains, et quand il a fini, le centre et la gauche, debout, lui font une longue ovation. Il en est grisé.

Un peu plus tard, nouvelle interpellation. Une grève de mineurs a éclaté à Decazeville. Le sous directeur, Watrin, a été assommé à coups de barre de fer, puis jeté par la fenêtre. Le gouvernement envoie des troupes. Le député mineur Basly s'en plaint dans un discours très violent. Cette fois, Boulanger a à se défendre contre cette partie de la Chambre où se trouvent ses amis. Il s'en tire adroitement et obtient un nouveau succès :

« L'armée, dit-il, est à Decazeville, immobile, l'arme au pied. Elle ne prend point parti ; elle n'agit pas plus en faveur de la Compagnie contre les mineurs qu'elle n'agirait demain en faveur des mineurs contre la Compagnie. On a dit qu'il y avait à Decazeville autant de soldats que de mineurs. L'exagération est évidente ; mais je vous dis : « Ne vous en plaignez pas, ne nous le reprochez pas, car peut-être à l'heure qu'il est, chaque soldat partage avec un mineur sa soupe et sa ration de pain ! »

A ces mots, qui sont complètement en dehors de la question, la gauche éclate en bravos. Ainsi, Boulanger, à la tribune, a l'air désormais de défendre à la fois la République contre les royalistes, et les prolétaires contre les patrons et les conservateurs sociaux de toute espèce.

Un peu plus tard encore, il entre en conflit très vif avec Saussier, l'homme le plus considéré de l'armée et le généralissime éventuel du temps de guerre. Saussier ayant envoyé une lettre de protestation au journal le *Gaulois* qui avait critiqué ses services, Boulanger lui inflige publiquement un blâme. Boulanger déplace ensuite le chef d'Etat-major de Saussier, qui riposte en faisant l'éloge de cet officier à l'ordre du jour et en envoyant ensuite sa propre démission. Le Conseil des ministres la refuse et Boulanger sent qu'il a été trop loin.

Par ailleurs, il esquisse dans les mœurs de l'armée une campagne de réforme que l'on ne saurait désapprouver globalement et qui était nécessaire.

L'armée était devenue nationale, tous les Français y passaient. Mais elle avait gardé les routines du temps où les soldats étaient soldats de carrière. La littérature tournait en ridicule certains travers des *sous-offs* (Lucien Descaves) ou des « anciens », dans leurs brimades envers les « bleus ».

Boulanger avait saisi au vol les griefs élevés contre l'esprit soudard dans l'armée. Il se fit une popularité en essayant d'y mettre fin. Il ordonna l'emploi des bonis à l'amélioration de l'ordinaire ; introduisit les réfectoires avec usage des assiettes, que le général Lewal avait déjà prescrits avant lui, mais sans arriver à des résultats suffisants ; il remplaça les paillasses par des sommiers métalliques ; accorda des congés agricoles ; autorisa le port de la barbe ; ordonna d'accueillir les conscrits en musique à la gare, le jour de leur arrivée. Il fit plus encore pour les sous-officiers : ceux qui étaient mariés obtinrent de coucher en ville ; les rengagés ne rentrèrent qu'à 1 heure au lieu de 11 heures pour les exercices du soir ; tous furent exempts de sac pour les exercices quotidiens. On créa une salle pour eux dans les casernes. Boulanger ne reculait pas devant des mesures en apparence mesquines : les guérites à sentinelles peintes en tricolore, les casernes dédiées à un grand nom militaire, le rétablissement de la revue du 14 juillet, etc.

Tandis que les délicats se gaussaient du général, les simples le portaient aux nues. Il savait la psychologie du soldat et du peuple.

Mais Boulanger allait plus loin, il entendait supprimer tous les privilèges sociaux ou religieux. Nous disions tout à l'heure que l'armée était devenue nationale parce que tous les Français y passaient. Il y avait pourtant des exceptions : les séminaristes ne faisaient pas de service, et les étudiants pouvaient obtenir le bénéfice du *volontariat* d'un an. Boulanger prépara une loi nouvelle, qui du reste ne devait passer que deux ans après sa chute, la loi militaire du 15 juillet 1889 Ce fut sous son ministère que retentit déjà le cri : « Les curés sac au dos ! » Dans le projet préparé par lui, il ne devait y avoir aucune dispense ; tous les Français seraient astreints à 36 mois de service. Les anticléricaux escomptaient avec enthousiasme l'effet, à leurs yeux inévitable, d'une loi soumettant les élèves des Séminaires au régime de la caserne. On considérait comme certain que, du coup, les vocations ecclésiastiques seraient arrêtées net, tout comme plus tard, au temps de la Séparation, on se croyait sûr de ruiner l'Eglise en supprimant le budget des cultes. Il était entendu en effet que les prêtres ne faisaient qu'un métier comme les autres ; en leur enlevant et la dispense militaire et leur traitement de l'Etat, on verrait disparaître leur race !

Boulanger, sans être positivement anticlérical, servait les préjugés de ses amis, pour servir ses propres ambitions. Au surplus, il serait injuste de ne voir chez lui que ce côté fâcheux de la vanité, de la gloriole, du désir des honneurs et des profits du pouvoir. Il était sûrement très patriote. Clemenceau, avec tous ses préjugés, ses violences, ses partis-pris, était un vrai jacobin, c'est-à-dire un patriote forcené. On peut dire que chez lui et ses semblables, le patriotisme remplaçait la religion absente et recevait l'afflux de ces puissances mystiques que tout homme possède et qui s'exercent ou pour la vérité éternelle ou pour des vérités partielles ou, trop souvent, hélas ! pour les plus néfastes erreurs !

Boulanger eut aussi le mérite de changer le fusil Gras et de le remplacer par le fusil dit *Lebel*, qui lui était supérieur ; il sut abréger pour cela les formalités administratives. Il était, du reste, à la fois ennemi des paperasses et assidu à son bureau. C'était, dans les limites de son intelligence et de sa culture, un réalisateur. Très ponctuel aux heures de travail, il revenait souvent le soir, avec son chef de cabinet le colonel Jung, à ses dossiers. En fumant un cigare, ils examinaient ensemble les affaires en cours. Boulanger avait des lacunes énormes, mais il assimilait vite et se décidait promptement, sans se laisser arrêter par la routine. Les vrais hommes de métier, ceux qui connaissaient la guerre moderne, soit de son temps, soit un peu après lui, un Miribel, un Langlois, un Bonnal, un Foch, n'ont jamais pu prendre au sérieux sa valeur militaire. Il n'avait même aucune intuition des méthodes de guerre de l'avenir. Pour lui, le moral était tout ; la « *furia francese* » remplaçait tout.

Quand il devint chef du 13e Corps en quittant le ministère, il disait à ses officiers, au retour des manœuvres : « Votre objectif choisi, foncez sur lui comme un sanglier. Il n'y a pas de troupes qui tiennent devant le soldat français déchaîné. » Déjà, en 1884, il avait écrit : « Je voudrais qu'au moment de l'assaut, au moment décisif, une poussée formidable, irrésistible, surhumaine, se produisît à l'aide de puissantes réserves massées, de colonnes d'attaque puissantes, se substituant à ces cordons fragiles et désunis sur lesquels nous comptons actuellement. On verrait alors si nos bataillons français, musique en tête, officiers en avant, le feu au cœur, ne passeraient pas partout, comme ont passé les grenadiers de la Grande Armée qui arrivaient sur l'ennemi sans avoir brûlé une cartouche. » Comme tactique, surtout en face des armements actuels, c'était un peu sommaire. Boulanger en était encore à l'esprit de 1793, celui de Fleurus, et quand il parlait des grenadiers du Premier Empire, il oubliait qu'il y avait derrière eux le plus grand stratège de l'histoire, le Petit Caporal !

On comprend que le général de Gallifet ait pu dire : « Si, pendant que nous aurons les Prussiens dans le ventre, nous avons pour nous conduire un pareil fumiste, nous sommes f... »

Pourtant, on ne pouvait nier qu'il eût redonné de l'entrain, de la confiance, de l'élan à l'armée. « Il nous a refichu le képi sur l'oreille », disait le vieux Changarnier.

Les journaux de gauche, l'*Intransigeant* de Rochefort, la *Lanterne* où l'on mangeait du curé dans tous les numéros, exultaient. Chaque jour, ils entonnaient ses louanges.

« Ce Boulanger du soldat qui mettait au pas les officiers réactionnaires, écrit M. Dansette, tendait la gamelle au gréviste, faisait la nique à la prêtraille et relevait le « pompon » ; qu'il se montrât au peuple de Paris, chevauchant un fringant palefroi, auréolé de sa barbe blonde, chamarré de décorations, et sa popularité jaillirait comme un appel de clairon frais et joyeux. »

Ce qui devait arriver, arriva en effet.

Les princes royalistes n'avaient pas encore été exilés de France. Le comte de Chambord avait toujours vécu au dehors, mais le comte de Paris et ses frères habitaient en France et même ordinairement Paris. Or, le 15 mai 1886, le comte de Paris donna une grande soirée à l'occasion du mariage de sa fille, Marie-Amélie, avec le prince royal Charles de Portugal. Avec une insigne imprudence, le *Figaro*, relatant cette fête, écrivit le lendemain : « On a vu dans cette soirée le personnel complet d'un grand gouvernement, avec ses princes, ses diplomates, ses pairs, ses députés, ses conseillers d'Etat... » Et le journal n'hésitait pas à conclure que le comte de Paris « saurait passer du silence à l'action quand le moment serait venu. »

C'était un défi au régime républicain. L'opinion se déchaîna avec force. Le gouvernement, toujours présidé par Freycinet, était divisé. Finalement il s'arrêta à la décision d'expulser les chefs de familles ayant régné sur la France, en laissant facultative l'expulsion des autres princes de ces familles. Le projet passa. On vit, au Sénat, le vieux Faidherbe se faire porter à la tribune, dans son fauteuil mécanique, pour voter l'exil. La loi fut promulguée le 23 juin 1886. Elle interdisait aux princes « l'entrée » dans l'armée. Mais comme le mot « entrée » avait été expressément substitué à celui de « faire partie », cela impliquait le maintien dans leurs grades des princes qui étaient déjà dans l'armée. Or, sans consulter ses collègues, Boulanger prit des arrêtés pour rayer des cadres de l'armée le duc d'Aumale, son ancien chef, celui-là même dont il avait sollicité la protection, en termes si plats, et qu'il avait si fort remercié de son intervention pour lui obtenir les étoiles ; le duc de Chartres, colonel de cavalerie ; le duc d'Alençon, capitaine d'artillerie ; le duc de Nemours, général de division de réserve ; le comte de Paris, lieutenant-colonel de territoriale ; le prince Murat, général de brigade en disponibilité, et son fils, lieutenant de dragons.

Cette brimade injustifiable souleva les plus ardentes polémiques. Le duc d'Aumale se pourvut devant le Conseil d'Etat, et en avertit Jules Grévy par une lettre rendue publique, à la fois hautaine et sévère.

La lettre était du 11 juillet ; un décret du 13 prononça l'expulsion de France de son auteur. Le même jour, il y eut une vive interpellation à la Chambre. Boulanger répondit assez grossièrement aux réclamations des royalistes, présentées par le député Keller. Sa conclusion fut un calembour qui mit en joie la gauche : « Si M. le duc d'Aumale, dans la lettre qu'il a écrite au président de la République, a parlé de la Charte de l'Armée, il s'est trompé ; il a voulu parler de l'armée de la Charte ! »

Le lendemain, 14 juillet, Boulanger défila glorieusement à la tête des troupes de la garnison. Son air martial, son beau cheval noir *Tunis*, — qui au surplus était loin d'être le superbe animal que l'on a dit [2], — son costume éclatant, ses décorations, son bicorne à plumes blanches, tout cela au milieu des uniformes et des fanfares, fit une impression énorme sur la population parisienne, que les débats relatifs aux princes avaient déjà emballée.

[2] M. Dansette l'appelle « un percheron russifié qui manque de sang ». Et il ajoute : « Il avait des pieds de mulet, une vilaine croupe et des jambes grêles. » Mais pour la foule il était admirable, c'était l'essentiel. Il devint aussitôt légendaire.

Tout le monde s'extasia sur le ministre : « Le beau cheval noir ! Comme il le monte bien ! Qu'il est jeune ! Quelle jolie barbe blonde ! »

De fait, parmi les acclamations qui saluent le président de la République ou qui s'adressent au régime lui-même, c'est le nom de Boulanger que l'on entend par dessus tout. Tout le long du parcours, jusqu'à l'Elysée, les hommes agitent leurs chapeaux, les femmes crient à pleine gorge, Paris offre son cœur au général. Le soir, aux bals de quartier, on ne parle que de lui. Le chansonnier Paulus lance une nouvelle composition : « *En rev'nant de la Revue* », qui obtient aussitôt un succès fou. Les délicats se moquent : « On a, dit la *Vie parisienne*, les comédiens qu'on mérite : Louis XIV, Molière ; — Napoléon, Talma ; — Gambetta, Coquelin ; — Boulanger, Paulus. » Mais la masse populaire se moque à son tour des raffinés.

Et puis les incidents se multiplient. Boulanger a un duel avec le baron de Lareinty, qui défend les princes. A la fin de juillet, un journal de Bruxelles publié un fragment de lettre adressée par Boulanger au duc d'Aumale, — la phrase citée plus haut : « Béni serait le jour qui me rappellerait sous vos ordres. » — Boulanger s'indigne et donne un démenti. L'avocat du duc d'Aumale, un ancien préfet nommé Limbourg, donne alors le texte authentique de toute la lettre. Boulanger s'entête et dément encore une fois. Les journaux royalistes reviennent à la charge, donnent des fac-similés photographiques. Boulanger s'irrite. Mais il est clair pour tout le monde qu'il est dans son tort. Il est pris en flagrant délit de mensonge. Les ministres, ses collègues, sont outrés. On songe à le débarquer. Mais on n'ose pas se donner l'air de le sacrifier aux princes qu'il a attaqués. Par ailleurs, la Chambre est en vacances. L'incident sera bientôt oublié. De fait, la popularité du général n'en souffre pas.

Les opportunistes pourtant estiment que cet homme fait trop de tapage, qu'il éclipse les hauts personnages du monde civil. De plus, on le trouve trop exalté en face d'une Allemagne soupçonneuse et qui craint le réveil de l'esprit militaire dans notre pays. Les diplomates en effet ont commencé à avertir leurs gouvernements respectifs de l'orientation nouvelle donnée au pays et à l'armée par le ministre de la Guerre. Jules Ferry avertit Freycinet que ses amis et lui se refusent à le soutenir tant qu'il ne sera pas séparé de « l'homme de Clemenceau ». Entre les justes colères des royalistes et les méfiances des opportunistes, Boulanger se sent isolé. Il le comprend. Et du mois d'août 1886 à la fin de l'année, il se confine dans son département ministériel, essaie de ne plus attirer l'attention. Il fait ce que M. Blum aurait appelé « la pause ».

Mais, dans l'intimité, il se montre aimable, accueillant, « bon garçon ». Il rend volontiers service, même à des adversaires politiques. Lui, le pourfendeur de la réaction, il reçoit à merveille les « conservateurs » qui viennent solliciter une faveur. Il a du reste une étonnante mémoire des noms et des figures, il appelle par leurs noms les personnes qu'il n'a vues qu'une fois et leur rappelle les moindres détails de leurs précédents entretiens. Rochefort, alerté par Hubbard, dénonça un jour la complaisance du général pour ces mêmes officiers réactionnaires qu'il savait si bien, en public, humilier et provoquer. Il lui fallut rattraper le dangereux polémiste, protester de son radicalisme bon teint, faire intervenir l'ami Clemenceau que rien encore n'avait mis sur ses gardes.

C'était à la fin de décembre 1886. Freycinet était tombé au début du mois, remplacé, le 8, par Goblet, radical modéré, qui avait gardé Boulanger à la Guerre.

Son maintien était une bonne preuve de la solidité de sa position. Il était, pour les jacobins, « l'homme de la revanche ». De fait, Bismarck, on le savait, s'inquiétait de l'activité et de la popularité de ce jeune chef, qu'il prenait pour un homme de haute valeur. Croyant que le maintien du ministre de la Guerre pouvait conduire à un conflit, il veut à la fois augmenter les forces de l'Allemagne, en se servant, au Reichstag, de Boulanger comme d'un épouvantail, et faire tomber Boulanger en intimidant la France. Il demande donc au Reichstag le renouvellement de la loi militaire du septennat et un accroissement des effectifs. Et il ne craint pas d'évoquer l'éventualité bien improbable du cas où Boulanger deviendrait le maître du gouvernement en France. Mais cela même donne au général un regain de popularité, en France : il est celui qui « fait peur à Bismarck ». On est fier de lui : il relève le prestige français ! En avril 1887 éclate l'*incident Schnœbelé*, qui mène à deux doigts de la guerre.

Schnœbelé était commissaire à Pagny-sur-Moselle. Il fut invité par son collègue allemand à une rencontre, s'y rendit sans méfiance, et fut arrêté traîtreusement en territoire allemand par les douaniers. Protestation du gouvernement français. Bismarck, qui a voulu sonder le terrain, fait la sourde oreille. Heureusement, on retrouva les lettres de convocation et l'empereur Guillaume, qui était gentilhomme, refusa de se jeter dans une aventure où son pays, de façon si évidente, avait violé le droit des gens et outragé la vérité. Sur son ordre, Bismarck fit relâcher le commissaire français, le 30 avril. Cela suffit derechef pour faire une auréole à Boulanger. Cette fois, il est celui qui « a fait reculer Bismarck ».

Mais, au cours de l'incident, l'attitude de bravade de Boulanger a achevé d'inquiéter les opportunistes. Le 17 mai, le ministère est renversé. On veut à tout prix se débarrasser d'un homme gênant. De fait, à la prière de Grévy, la droite consent à soutenir un cabinet modéré, présidé par Rouvier, à la condition que Boulanger, l'homme des « curés sac au dos », l'homme qui a insulté les princes, soit écarté (30 mai 1887).

Finalement, c'est donc Bismarck qui l'a emporté : il a manœuvré le Reichstag pour lui arracher les crédits militaires, et il a manœuvré le Parlement français pour abattre Boulanger.

Par contre, Bismarck a réalisé pour la première fois l'union des républicains modérés et des « conservateurs » ! Seulement, Boulanger, expulsé du gouvernement, va devenir le chef de l'opposition, et, comme on le dira, « le syndic des mécontents ».

III

Le général Ferron avait reçu le portefeuille de la Guerre. Que faire de Boulanger ? Avant tout, il fallait éviter qu'il fût encore à Paris lors de la Revue du 14 juillet. Au début de juillet, on le nomma commandant du 13e Corps à Clermont-

Ferrand. Les Parisiens furent irrités de cette décision qui les privait de leur idole. On chanta partout :

C'est Boulange, Boulange, Boulange,
C'est Boulanger qu'il nous faut !

Rochefort écrivit dans l'*Intransigeant* :

« Le ministère a pris un parti énergique. Il vient de déporter le général Boulanger. On lui a désigné comme lieu de détention les montagnes d'Auvergne. C'est sous le titre de commandant du XIIIe Corps qu'il demeurera prisonnier. Les Robert Houdin de l'Elysée espèrent ainsi éviter les sifflets et les cris de « Vive Boulanger ! » qui les attendent à la Revue du 14 juillet. Ces pauvres diables s'apercevront, dans quinze jours, que, si l'exil des d'Orléans n'a pas désarmé les orléanistes, l'exil du général Boulanger n'a pas clos la bouche des républicains. »

Le départ du général eut lieu le 8. Il avait averti ses amis. On fit en son honneur une manifestation formidable. La foule envahit la gare de Lyon, voulut l'empêcher de partir ; des fanatiques se couchèrent sur les rails devant la locomotive. On hurlait : « Vive Boulanger ! A bas Grévy ! Mort au ministère ! Démission ! » Ce ne fut qu'au bout de deux heures que le général, échappant à ses partisans enthousiastes, put grimper sur une locomotive haut-le-pied et s'éloigner dans la nuit.

Mais alors Clemenceau ouvrit les yeux. Boulanger était brûlé comme homme de gouvernement. Le parti radical, qui avait cru pouvoir le manœuvrer, s'apercevait qu'il travaillait au fond pour lui-même. L'ombre de César apparaissait !

Le général ne garda qu'un petit nombre d'amis à l'extrême-gauche. Un étrange revirement allait se produire. Rejeté par les radicaux et par les opportunistes, Boulanger, demeuré une force énorme, en raison de sa popularité, va devenir le centre de ralliement des hommes de droite et de tous ceux qui rêvent d'une République antiparlementaire.

Tout lui profite : affaire de Raon-l'Etape, deux chasseurs tués par un forestier allemand ; affaire du consulat de Florence violé par un préteur de Crispi ; trafic des décorations par le gendre de Grévy, en octobre 1887 ; démission du président, le 2 décembre, remplacé par Sadi-Carnot, après l'exclusive jetée sur Ferry par Clemenceau, comme jadis par certains cardinaux, au nom de leurs gouvernements, contre les candidats à la tiare qui avaient déplu ! Pour venger le pays de ses humiliations et des scandales qui l'affligeaient, on regardait du côté de Clermont-Ferrand.

En février 1888, Boulanger s'était laissé présenter à des élections partielles où il avait recueilli des nombres considérables de suffrages. Comme cela était interdit aux officiers en activité, le ministère, stupéfait de l'ampleur d'une popularité qui rappelait celle du prince Louis-Napoléon en 1848, mit Boulanger en disponibilité, le 16 mars 1888, et en réforme le 27. Par là, il le jetait dans la vie politique. Désormais libre, et paré des attributs du martyre républicain, il devint le chef d'un vaste mouvement antiparlementaire. Un état-major de politiciens et de journalistes vint spontanément se mettre à son service.

« Le *Figaro* me demande pourquoi mes amis et moi sommes boulangistes, écrit Maurice Barrès. C'est parce que le général est le seul en France capable d'expulser les bavards du Palais-Bourbon, qui nous assourdissent et qui sont de vilaines gens. » — Et le député radical Laisant dit dans le même sens : « Le parlementarisme est une parade honteuse où des acrobates feignent de se quereller et s'entendent au fond pour n'accomplir aucune réforme fondamentale. » — Un grand patriote, Déroulède, confie à son frère qu'il « en a par-dessus la tête, de la République parlementaire ». « Je suis, dit-il, du *parti des dégoûtés* et ils sont nombreux. C'est avec cette rubrique qu'on pourrait enrégimenter toute la France. »

Thiébaud appelle Boulanger « le général Nettoyage ». Millevoye lui écrit : « La France veut une tête et une main. » Faites appel « au dévouement des gens de cœur de tous les partis » pour former le « parti des mécontents ».

Notez que ces hommes intelligents et pénétrants ne se faisaient peut-être pas complètement illusion sur Boulanger. Mais ils voyaient en lui une force populaire. Ils voulaient capter cette force, espérant la diriger et la faire servir au bien du pays. Il faut à un peuple un espoir. Cet espoir avait pris la forme d'un individu. « La véritable idole pour toute la France, dira Melchior de Vogüé, ce n'était plus M. Boulanger, c'était l'être créé de toutes pièces sur ce nom par la généreuse nation, avec ce que chacun espérait de meilleur. » Et Barrès, dans l'*Appel au soldat* : « Ce qui caractérise les héros populaires, c'est, plus que leur volonté propre, l'image que se fait d'eux le peuple. »

Plus près de nous, en Allemagne, un homme qui était surtout un énorme résonnateur populaire a pu, de la sorte, porté par des partisans fanatiques, se rendre maître de tout un peuple, sans avoir ni une grande pensée juste, ni une haute philosophie, ni une puissante envergure d'homme d'Etat. Boulanger, pour ses amis les plus clairvoyants, devait être « l'homme du coup de balai ! »

Son programme politique répondit à l'attente de ses amis : *Dissolution ! Révision ! Constituante !* Ce programme avait été celui du parti radical avancé. Beaucoup s'y trompèrent à gauche, parmi les électeurs. Mais les royalistes comprirent que l'homme qui parlait de réviser la Constitution, de renverser le parlementarisme, pouvait déblayer la route à leur profit. Pourtant, ici il faut distinguer. On sait qu'il y avait trois sortes de royalistes en France : les bonapartistes, qui étaient *plébiscitaires ;* les orléanistes, qui voulaient une monarchie constitutionnelle ; et les légitimistes, qui avaient toujours rêvé d'une monarchie forte et aussi dégagée que possible du parlementarisme.

Les bonapartistes allaient d'instinct au boulangisme. C'était du bonapartisme au rabais, mais du bonapartisme tout de même. Les orléanistes ne pouvaient applaudir à l'antiparlementarisme de Boulanger, mais ils avaient en commun avec lui l'aversion pour le régime existant. Les légitimistes, ennemis du Parlement, n'hésitèrent pas à se servir de Boulanger pour l'abattre. En outre, une masse de braves gens, conservateurs et catholiques, froissés dans leurs convictions, se portaient vers lui comme vers le restaurateur de l'ordre.

Comme la loi autorisait encore les candidatures multiples et le scrutin de liste, le parti du général

évincé se jeta dans la mêlée électorale. Les modérés avaient senti le péril. Au ministère Tirard, choisi par Sadi-Carnot, succéda un ministère de combat présidé par Floquet. Il n'était au pouvoir que depuis peu de jours quand on apprit que, sans avoir fait personellement acte de candidature, Boulanger venait d'être élu dans la Dordogne, le 8 avril 1888, contre un opportuniste. En se penchant sur les chiffres, on pouvait se rendre compte que les deux tiers des voix recueillies par lui venaient de la droite. Boulanger, surpris lui-même, remercia les électeurs périgourdins, mais refusa le siège qu'ils lui offraient, en alléguant qu'il avait posé sa candidature dans le Nord. Le 15 avril, nouveau triomphe : il était élu par plus de 172.000 voix contre 85.000 à ses deux concurrents.

Nous ne suivrons pas Boulanger à la Chambre, où il eut constamment à se battre (et même au sens littéral de ce mot) contre Floquet. Ce qui nous intéresse ici, à la suite de M. Dansette, c'est de connaître les dessous du boulangisme et notamment les raisons qui conduisirent les royalistes à faire son jeu à fond.

IV

L'étrange aventure de Boulanger avait posé devant les royalistes un cas de conscience assez troublant. Le boulangisme était devenu un fait politique considérable ; il fallait donc prendre nettement position à son égard. Boulanger sans doute avait agi contre les princes avec une goujaterie révoltante ; mais, en politique, faut-il tenir compte de tels détails ? Cet homme qui avait insulté les princes, les avait adulés antérieurement, parce que c'était son intérêt. On dit couramment que l'argent n'a pas d'odeur ; les politiciens ne veulent pas non plus avoir d'odorat, quand il s'agit d'alliances intéressées !

Mais on pouvait, politiquement, raisonner ainsi : « Pour évincer Boulanger du ministère, il nous a fallu, à nous royalistes, faire alliance avec les opportunistes. Que faisions-nous par là, sinon consolider la République ? Si, malgré cela, Boulanger triomphe, avec l'énorme appui de l'opinion, tout le bénéfice sera pour lui, nullement pour notre cause. Après tout, son programme est en grande partie le nôtre : *Dissolution ! Révision ! Constituante !* voilà qui nous met à l'aise. Cette Constituante, qui est le but à atteindre, aura à tenir compte du fait royaliste, et comme ce fait a des chances d'être beaucoup plus voyant et pressant que le fait bonapartiste ou le fait « Boulanger » tout seul, la monarchie traditionnelle peut très bien passer par cette porte. Qui veut la fin veut les moyens. Donc, alliance prudente mais ferme avec le général devenu tribun populaire. »

Dans ces déductions, les chefs qui prirent leurs responsabilités furent le baron de Mackau d'abord et plus tard le comte Albert de Mun. Mackau était un ancien bonapartiste, de Mun un ancien légitimiste. Ni l'un ni l'autre ne participaient à ce libéralisme orléaniste qui pouvait empêcher l'entente avec un plébiscitaire tel que Boulanger l'était devenu.

« Mackau, alors âgé de 52 ans, avait une stature imposante, un admirable port de tête, une belle physionomie empreinte d'une majesté calme ; ceux qui l'ont connu ont conservé de lui le souvenir d'un grand seigneur. »

Son père avait été ministre de la marine sous Louis-Philippe, et lui-même était entré au Corps législatif en 1869. La mort du prince impérial l'avait découragé du bonapartisme et rallié aux larges principes conservateurs, sans intransigeance sur la question dynastique. Il était partisan d'une large politique nationale, démocratique et autoritaire. Il avait le dédain des parlottes parlementaires, le sens du pouvoir, le goût des combinaisons secrètes et même un peu machiavéliques. Il croyait beaucoup plus aux influences personnelles qu'aux principes abstraits. En 1885, il avait été nommé président de l'Union des droites. C'était lui qui avait conclu en 1887 le pacte avec Rouvier, en vue d'exclure le radical compromettant et agressif qu'était alors Boulanger. En mars 1888, la situation ayant tourné, il n'hésita pas à conclure un pacte, en sens inverse, avec Boulanger pour en faire un restaurateur de la monarchie. Peut-être se disait-il que dans notre histoire, depuis Henri IV, c'est toujours de gauche et même d'extrême-gauche que nous viennent les restaurateurs de l'ordre.

Déjà, lors de la démission de Grévy, qui avait troublé la foi républicaine de la France, Mackau avait eu une entrevue ultra-secrète avec Boulanger, par l'intermédiaire d'un ami du général, le député radical Le Hérissé. Boulanger avait en horreur Jules Ferry, son ennemi personnel, il voulait donc lui barrer la route, en quoi il s'accordait avec Clemenceau. L'entrevue eut lieu, à minuit et demi, chez le député royaliste de Martimprey, boulevard Haussmann, le 29-30 nov. 1887, alors que le départ de Grévy était jugé inévitable. Martimprey proposa de faire élire de Freycinet, grâce à la droite. Mais Freycinet promettrait de redonner le ministère de la Guerre, dans un ministère Goblet, à Boulanger. Le général se faisait fort, une fois revenu rue St-Dominique, de se débarrasser de Goblet, « et pas par la persuasion ». Il se disait sûr de tout. On lancerait un appel au peuple. Quant à l'armée, instrument indispensable du coup d'Etat : « Elle marchera, assurait-il,... j'en réponds. Si j'avais voulu faire quelque chose pour moi, je l'aurais pu très facilement entre la chute du cabinet dont je faisais partie et la formation du suivant. Je ne l'ai pas voulu. Eh bien ! aujourd'hui, dans les conditions que vous m'indiquez, je marche, c'est entendu, j'y suis décidé. »

Là-dessus, Mackau montra au général une lettre du comte de Paris lui donnant les pleins pouvoirs pour agir au mieux des intérêts royalistes dans l'élection présidentielle qui s'annonçait. Avant de partir, Boulanger renouvela sa promesse : « Je vous donne ma main ; il n'est pas besoin de vous dire que nous gardons, tous les quatre, le secret sur cette soirée. »

Mais, à peine dans la rue, Boulanger, répondant à Le Hérissé qui lui disait sa surprise : « Tout plutôt que Ferry !... J'aurais promis bien d'autres choses !... Ils sont vraiment bien bêtes, ces gens-là ! Me suis-je assez f... d'eux ! »

Le lendemain, Le Hérissé revit de Martimprey. Au nom de Boulanger, il l'autorisa à prévenir le comte de Paris. Il précisa que le coup d'Etat aurait lieu dans la première quinzaine de la formation du nouveau ministère. Mackau avertit aussitôt le mar-

quis de Beauvoir, chef de cabinet du prince, gentilhomme intelligent et charmant. Quelques heures plus tard, le fils du duc Decazes partait pour l'Angleterre avec une lettre, écrite en langage sibyllin, par prudence, pour le comte de Paris. Decazes le rejoignit, non à sa résidence habituelle de Sheen House, mais à Sandringham, chez le prince de Galles, le futur Edouard VII. Comme le nom de Boulanger n'était pas prononcé, le comte de Paris ne pensa pas à lui, mais à de Gallifet, et il télégraphia aussitôt à Beauvoir : « Reçu lettre hier mercredi. J'approuve. » Mais Decazes revenu en France prévint Mackau et Beauvoir de la méprise du prince et dut revenir en Angleterre pour le détromper.

A son retour, le 3 décembre, Sadi-Carnot venait d'être élu. Mackau n'avait pas réussi auprès de Freycinet qui, sûr de son succès, avait refusé de promettre ce qu'on lui demandait au sujet de Boulanger. Le coup était donc manqué pour cette fois.

Le 26 décembre 1887, nouveau rendez-vous entre les quatre personnages précédents, Le Hérissé et Boulanger, d'une part, Mackau et Martimprey d'autre part. C'est chez Boulanger que la scène se passe. On y reprend les choses au point où l'on en était resté au 29-30 novembre. Boulanger affirma de nouveau son dessein de faire un coup d'Etat aussitôt revenu au ministère de la Guerre. Mackau lui apporta l'approbation du comte de Paris. Les conditions de l'accord furent précisées : Dès que le général se serait emparé du pouvoir, il s'adresserait au pays, lui expliquerait pourquoi il voulait rétablir la monarchie et demanderait le droit de faire des décrets-lois, — comme nous dirions maintenant, — pendant une courte période, avec les seuls conseils de trois ou quatre hommes, non désignés, pour élaborer une Constitution. Cette Constitution serait soumise à un plébiscite d'où sortirait la restauration monarchique et l'avènement du comte de Paris.

Il fut convenu que pour hâter la réalisation de ce plan, l'on ferait tomber le ministère (Tirard), afin que Boulanger pût redevenir ministre.

En mars 1888, Boulanger avait perdu tout espoir de revenir au ministère. Les radicaux l'avaient lâché en masse. Il n'était plus dans l'armée, puisqu'on venait de l'en exclure.

Mais il s'était engagé à faire la restauration. Le député royaliste Jacques Piou et le député impérialiste Paul de Cassagnac avaient été mis dans le secret, dès la première entrevue du 30 novembre. Mackau, Beauvoir, Martimprey, Piou, Cassagnac, auxquels furent adjoints le marquis de Breteuil et Albert de Mun, formèrent un petit comité secret — le Comité des Sept — qui, par Le Hérissé, gardait le contact avec Boulanger. Beauvoir tenait au courant de tout le comte de Paris. A la demande du général, le 27 mars 1888, le soir même de sa mise à la retraite d'office, une troisième entrevue, de 8 h. à minuit 1/2, eut lieu chez Le Hérissé, toujours avec Mackau et Martimprey. Boulanger fit le point de la situation Il ne pouvait plus compter arriver au pouvoir par les voies ordinaires. Il expliqua son dessein de se présenter comme député dans plusieurs départements, de façon à remuer l'opinion, à se faire plébisciter.

Mackau lui demanda s'il avait des commissions pour l'Angleterre, voulant insinuer un engagement écrit de sa part auprès du comte de Paris. Il feignit de ne pas comprendre et répondit simplement : « Vous pourrez dire au prince que rien n'est changé en moi, que mes sentiments et mes résolutions sont toujours les mêmes. » Si l'on veut avoir une idée de sa loyauté poiltique, il suffit de noter que, trois semaines auparavant, il avait écrit à son jeune ami Laguerre, radical fervent : « Vous me connaissez assez pour savoir que *jamais je ne ferai d'alliances avec les ennemis de la République*. » Or, cette alliance avait déjà été conclue et confirmée deux fois. Elle le fut pour la troisième fois le 27 mars 1888. Peu de jours après, le comte de Mun adhérait à cette alliance des royalistes et de Boulanger.

« De Mun est une lyre, Mackau une ficelle », disait-on à l'époque. De fait, le comte Albert de Mun mettait un admirable talent au service de la plus belle des causes. C'était un apôtre. Catholique avant tout, il voulait reconstruire un ordre social chrétien, dont la monarchie serait la garante et la bénéficiaire. De Mun n'admettait la vie politique qu'en fonction de son haut idéal. A la mort du comte de Chambord, il s'était rallié au comte de Paris, mais sans grande conviction. Il avait peine à admettre une monarchie pactisant avec la Révolution, qu'il considérait comme animée d'un esprit essentiellement antichrétien et donc antisocial et antifrançais. Il avait eu la pensée de fonder un Centre catholique français, sur le modèle allemand. Mackau estimait que la nation n'accepterait jamais cette entrée de la religion dans la politique et il avait obtenu du Vatican une désapprobation du projet de de Mun, qui s'inclina. On sait en effet que le Vatican a toujours désapprouvé le mélange trop accentué de la religion et de la politique. Le catholicisme perd régulièrement en profondeur de vie religieuse ce qu'il semble gagner en influence dans l'Etat au point de vue purement politique.

Si de Mun se ralliait aux combinaisons obscures de Mackau, ce n'était certes pas avec beaucoup d'entrain. Les longues lettres qu'il écrivait, au début de 1888, au colonel de Parseval, précepteur du duc d'Orléans, fils aîné du comte de Paris, pour l'initier à la politique française, alors que le jeune prince voyageait aux Indes, prouvent que de Mun se sentait peu en communion avec son propre parti. Il aimait peu les orléanistes, ne croyait pas à la politique du « drapeau dans la poche », que l'on appelait la politique « conservatrice » et qui était celle de Mackau. Quant à Boulanger, en officier discipliné qu'il était, de Mun le considérait comme un factieux !

Un des premiers jours d'avril 1888, comme de Mun venait de lancer, à la Chambre, une interruption désagréable pour les bonapartistes, Mackau s'approchant de lui, murmura : « Je voudrais vous parler tout à l'heure. » Et il le mit au courant de l'accord avec Boulanger. De Mun eut d'abord un mouvement de répulsion. Puis il réfléchit. Il se dit que c'était une dernière chance à courir pour la restauration monarchique, dont il espérait de si hauts résultats pour son idéal social. Mais, intérieurement, il se promettait bien que, si cette tentative échouait, il se consacrerait désormais, sans arrière-pensée politique, à sa grande tâche d'action

catholique, dans le cadre de la Constitution existante.

Mackau, de Mun, Cassagnac, c'étaient déjà de beaux atouts dnas le jeu de Boulanger. Il lui en arriva un autre, sans l'avoir recherché et à l'insu de ceux que l'on vient de nommer : Arthur Meyer.

« Tout le monde connaissait Arthur Meyer, son visage sémitique relevé de favoris blancs, son crâne poli auréolé de cheveux frisés à rebours de la nuque. » Il était juif d'origine. Né en 1844, au Havre, il avait fait du journalisme, s'était jeté dans le bonapartisme, puis était devenu catholique et royaliste, sans cesser d'être « boulevardier » et intrigant dans l'âme. Il dirigeait le journal d'échos mondains royalistes, *Le Gaulois*, auquel il avait su attacher de brillantes collaborations. Meyer, à l'affût de tout ce qui pouvait avancer ses affaires, avait l'œil sur Boulanger.

Ignorant tout des tractations de Mackau, il alla voir le comte Dillon, camarade de promotion de Boulanger, ancien officier de cavalerie devenu « homme d'affaires », c'est-à-dire spéculateur. C'était « un gros homme chauve, au tempérament de maquignon, rond et dissimulé, émotif et retors. » Meyer ne s'avança que prudemment. Le général allait briser les vieux cadres, disait-il à Dillon. A son avis, les royalistes ne devaient pas entraver sa marche. Il arriverait au pouvoir. Une fois maître de la France, il pourrait restaurer les traditions du pays. Dillon, royaliste lui aussi, accueillit avec joie ces ouvertures. Meyer pouvait servir de courtier. Le boulangisme manquait d'argent et il fallait déjà 25.000 fr. pour financer une élection du général dans l'Aisne, le 25 mars 1888. Meyer avait tout ce qu'il faut pour servir d'intermédiaire. Il alla trouver Beauvoir. Celui-ci, étant données les démarches antérieures de Mackau, ne s'étonna point. La caisse royaliste était vide ; mais on savait où trouver de l'argent, dans les cas urgents. Arthur Meyer alla solliciter une grande dame riche et généreuse, la duchesse d'Uzès, qui donna les 25.000 fr. sans hésiter. Après l'Aisne, Boulanger envisageait une élection dans la Dordogne, le 8 avril, peu coûteuse, tandis que le 15, dans le Nord, il faudrait beaucoup d'argent. On comptait que 200.000 fr. seraient nécessaires. Meyer retourna chez Beauvoir. Embarrassé, le marquis se confia à de Breteuil, qui était lié avec le baron Hirsch, juif autrichien, colossalement riche. Breteuil, accompagné de Beauvoir, alla le trouver. Le financier signa séance tenante un chèque de 200.000 fr. et brûla le reçu que Breteuil lui présentait. Et c'est ainsi que Boulanger avait été « financé » pour les trois premières élections qui frappèrent si profondément l'opinion française.

Là-dessus, le comte de Paris tint à réunir ses meilleurs partisans, pour définir la tactique à employer en présence de la situation nouvelle.

Breteuil, Mackau, Arthur Meyer et de Mun arrivèrent à Sheen-House, le 16 avril.

La veille, Boulanger avait été élu triomphalement dans le Nord. Mackau fit l'historique des relations du parti avec Boulanger. Le prince lui demanda ses raisons de croire à la sincérité du général et il revint plusieurs fois sur ce problème qui, visiblement, l'inquiétait. Mackau ne pouvait avoir qu'une impression ; il rappela les assurances données à maintes reprises. Piou et Cassagnac auraient voulu un « papier », mais il était difficile de le lui réclamer. Martimprey émit l'avis que l'ambition du général se bornait à un très haut grade dans l'armée. On aborda alors le problème politique. Une objection se posait : « Comment, dit le prince, expliquer au parti que l'on s'allie à un tel personnage ? Ne pourrait-on plutôt contribuer à démolir sa popularité ? »

C'est là qu'intervint de Mun, dont l'opinion fit sur le comte de Paris une impression décisive. Il estimait, dit-il, que le parti royaliste avait peu l'audience des masses, que la conviction monarchique n'existait plus que dans le cœur des militants. On ne peut donc pas atteindre la restauration d'un grand mouvement royaliste se traduisant par le suffrage universel qui donnerait, un jour, la majorité à la droite. Si donc on entrait en conflit avec le boulangisme sur le terrain électoral, on serait battu. Mais puisque Boulanger offrait ou accordait son alliance, en se plaçant sur le terrain acceptable de la dissolution et de la révision constitutionnelle, c'était la seule chance qui restât ! Bocher, secrétaire du prince, protesta, au nom des 80 comités royalistes départementaux. Il croyait, quant à lui, que le boulangisme était une aventure, un feu de paille, une émotion passagère, et il concluait en souhaitant une solution mixte qu'il ne définit pas. On se sépara sans avoir rien arrêté. Le comte de Paris laissait voir un ennui de toute cette intrigue. Quelque chose pouvait en sortir, mais combien l'espoir demeurait vague ! Il écrivait le lendemain au comte d'Haussonville :

> « J'ai vu plusieurs députés depuis Doudeauville : tous m'ont tenu le même langage. Ce n'est pas seulement l'attaque contre le boulangisme qu'ils désapprouveraient, c'est l'affirmation nette de la Monarchie en face du boulangisme, qu'ils redoutent dans un moment où cette formule barbare réunit des forces d'origines très diverses. *La réélection les préoccupe évidemment beaucoup.* Mais ils disent, avec quelque raison, que la période électorale est virtuellement ouverte, que tout prend aujourd'hui une forme électorale et n'est jugé que du point de vue électoral. »

En réalité, le prince demeurait très perplexe. Dans sa famille on était très divisé. Les orléanistes ne voulaient admettre que la légalité parlementaire. Le duc de Chartres réprouvait les coups d'Etat militaires, et ne croyait qu'au bulletin de vote. Le duc d'Aumale disait de son côté : « Je descends de saint Louis et de Henri IV, et j'en suis fier, mais je suis en même temps fils d'un soldat de 1792, du roi de juillet, et j'en suis très fier aussi. » Un jour qu'une feuille avait imprimé ceci : « Le comte de Paris a attaché ses fleurs de lys à la queue du cheval noir du général Boulanger », il mit ces lignes sous enveloppe et les adressa à son neveu, en lui disant : « Vous arriverez peut-être ainsi, mais ce sera avec l'honneur perdu ! »

En sens inverse, la comtesse de Paris rappelait qu'Henri IV avait négocié avec Brissac, que Louis XVIII avait traité avec Talleyrand et même avec Fouché !

Tiraillé en sens divers, le comte de Paris prit une attitude indécise. Il accepta la « révision », mais en mettant en garde contre « un nom seul ».

Malgré cela, les partisans de l'alliance avec Boulanger avaient la liberté d'agir. Ils estimèrent qu'ils tiendraient le général, en tenant les cordons de la bourse ; ils acceptèrent donc de financer les élections générales suivantes, mais à la condition que le général ne combattrait pas les candidats royalistes ayant des chances de succès.

Le 25 mai, une réunion plénière des droites, à Paris, vota le principe de la campagne pour la dissolution et la révision par voie de plébiscite, c'est-à-dire par une voie « bonapartiste ». Cette réunion élut aussi un Comité des Douze, pour diriger la « Ligue de Consultation nationale ». Mais une grande partie des conservateurs demeuraient ou sceptiques ou hostiles. Les orléanistes faisaient la moue. Les sénateurs de droite refusaient ce que les députés de droite avaient accepté. Ernest Daudet, Ferdinand Duval, le duc de Broglie montraient de la mauvaise humeur dans leurs journaux. De Mun s'en affligeait, Mackau s'en irritait, le comte de Paris se taisait.

Dans le parti boulangiste la confusion n'était pas moindre. Il fallut faire entendre au général que les vivres lui seraient coupés s'il ne faisait prévaloir parmi ses amis le programme convenu : dissolution, révision, etc. Mais Dillon, qui avait tenu ce langage, oubliait de dire que le parti n'avait encore rien en caisse. Il tâta le comte de Paris, qui fit semblant de ne pas comprendre. Il alla alors se plaindre de l'impécuniosité des royalistes à la duchesse d'Uzès, riche, mondaine, charitable, heureuse de jouer un rôle que Meyer lui avait soufflé : « Restaurer la monarchie, à l'aide de sa magnifique fortune. » Elle connaissait Boulanger. Elle alla dire carrément au duc de Chartres, pour le répéter à son frère : « Je mets à la disposition du comte de Paris, pour être placés sur la carte Boulanger, 3 millions. Le prince peut les accepter. Où passe le premier pair de France, le roi de France peut passer. » Informé, Boulanger vint remercier la duchesse et lui affirmer ses sentiments royalistes. Elle-même vit le comte de Paris, renouvela son offre et la fit agréer. Bref, un comité « de la bourse de la duchesse » fut constitué, et le pacte signé. Désormais le prince était lié. Ses amis s'inclinèrent. L'alliance entre le boulangisme et le royalisme était complète.

En réalité, Boulanger trichait en disant blanc aux uns et noir aux autres, en trompant à la fois ses partisans qui étaient des républicains, et ses alliés qui étaient des monarchistes. Et Dillon qui le poussait et assurait qu'il lui brûlerait la cervelle s'il déviait de ses promesses, se trompait lui même et trompait son parti !

On sait la fin : l'élection triomphale de Boulanger à Paris, le 27 janvier 1889, son hésitation à marcher sur l'Elysée, l'arrivée au pouvoir d'Ernest Constans, son adresse à faire avertir le général qu'il allait être arrêté, la fuite de ce dernier à Bruxelles avec sa maîtresse, M^{me} de Bonnemains, la suppression des candidatures multiples et du scrutin de liste, la défaite décisive des boulangistes et des royalistes aux élections générales du 7 août 1889, enfin la conclusion désinvolte de Meyer aux boulangistes : « Bonsoir, Messieurs... »

La dernière chance de la monarchie avait disparu ! La mort peu glorieuse de Boulanger acheva la déroute.

V

Nous avons parlé plus haut de la destinée politique de Gambetta, jalousé par ses amis, trahi dans ses grands desseins. La *Revue de Paris* du 1er février a publié des lettres inédites du grand tribun. Nous ne pouvons en citer ici que la suivante, qui contient la plus mordante critique qu'on ait jamais faite de la troisième République, en un temps qui peut passer pourtant pour son « âge d'or » [3] :

« ... Je vais essayer de te définir la situation de ce côté-ci. Nous voici débarrassés de la coalition hétéroclite qui nous a renversés au mois de janvier ; c'est un premier résultat, à coup sûr, considérable, et que nous pourrons amplifier d'ici quelque temps, avec de la prudence et surtout une vigilance de tous les instants. Il s'en faut toutefois que les affaires de la France et de la République soient remises en bonnes mains. Les hommes qui sont investis des Ministères sont l'image, hélas ! trop fidèle des partis qui se divisent la Chambre des députés. Ce ne sont pas des ministres, car ils n'ont à aucun degré le sens politique ou l'esprit de direction ; ce ne sont pas des commis, car ils ignorent les premiers éléments des départements à la tête desquels on vient de les bombarder ; ce ne sont pas même des hommes de parti, car ils n'ont aucune espèce d'influence ni de prestige sur les divers groupes parlementaires dont ils sont issus ; ce ne sont que des unités, de simples numéros d'ordre, sortis du hasard de la foule représentative que nous décorons, depuis un an, du beau nom de Parlement ; ignorants, sans passé, sans aptitude même pour apprendre, on les a pris pour traverser le temps chaud, la saison estivale, les vacances ; c'est une location à 90 jours. Dans trois mois, ils iront rejoindre, dans les sous-sols de la vie publique, les inconnus engendrés par le scrutin d'arrondissement. Ils végèteront jusque-là, ne disant rien, ne faisant rien, *ex nihilo nihil*.

Je me trompe.

Ils auront apporté un nouvel élément morbide dans le corps parlementaire. Leur subite élévation ministérielle que nul mérite, nul titre ne peut justifier, n'aura servi qu'à surexciter toutes les convoitises, qu'à exaspérer tous les appétits de cette cohue anonyme qui se dit déjà : « Puisqu'*ils* sont ministres, je peux l'être. » Désormais, on ne manquera plus de candidats ministrables. Les quatre cents zéros de la majorité bigarrée vont se croire propres à devenir des unités ministérielles. Nous glissons sur la pente des républiques de Sud-Amérique, où le pouvoir avili, déshonoré, discrédité, paraît une proie pour toutes les concupiscences ; le portefeuille est à l'encan, le pouvoir dans la rue : nous allons crouler dans les bas-fonds de l'envie démagogique.

Et que devient la France dans tout cela ? C'est le dernier des soucis de cette race dégénérée. On l'oublie, et on s'efforce de la faire oublier à l'Europe. On laisse à d'autres plus heureux, plus fiers, plus avisés, plus clairvoyants, la carrière toute grande ouverte et libre, et Dieu sait s'ils se font faute de profiter de la honteuse éclipse que nous traversons. Quand nous nous réveillerons, je crains bien que toutes les bonnes situations soient prises et qu'il ne nous reste qu'à gémir sur notre aveuglement et notre impuissance. Et pourtant, il y a encore une belle partie à jouer ; avec un peu de résolution et de courage, on pourrait aujourd'hui même faire compter l'Angleterre, la lier pour le jour prochain où elle aura à défendre, contre la mauvaise volonté de l'Europe, les fruits de son énergique intervention en Egypte. Mais on ne voudra pas, on n'*osera* pas profiter des dernières chances que nous offre la Tunisie ; le chef de l'Etat est tombé dans un état comateux ; le chef du plai-

[3] La lettre fut adressée, le 12 août 1882, à Auguste Gérard, attaché d'ambassade à Madrid.

sant cabinet du 7 août ne me paraît avoir ni coup d'œil, ni courage, ni confiance en lui-même. Quant à prendre mes avis, il doit trembler à la seule idée d'entrer en conversation avec un esprit aussi aventureux que le mien. Puis il est entouré de collègues qui sont uniquement occupés à semer la peur, une vilaine graine qui pousse maintenant en cette vieille terre des Gaules comme sur un sol de prédilection. Donc nous ne verrons pas de longtemps une politique nationale, réparatrice et fière. Et cependant je persiste à soutenir que jamais, à aucune époque, la France n'a été et ne sera aussi forte, aussi redoutable au point de vue militaire et financier. Bien loin de là, plus nous avancerons en âge, plus la République, avec ses tendances décentralisatrices, ses préjugés démocratiques poussés à l'excès, verra se dissoudre ses forces et ses ressources en soldats et en argent. L'égalité, c'est-à-dire pour l'armée l'indiscipline et l'incohésion ; la liberté, c'est-à-dire la critique poussée jusqu'au dénigrement et à la calomnie contre les chefs et les lois de répression ; la fraternité, c'est-à-dire le cosmopolitisme, l'humanitarisme, la bêtise internationale, nous dévoreront et, au bout de quelques années, nous jetteront comme une proie facile sous les pieds des Teutons, unis aux Latins d'outre-mont... »

Vues pessimistes, que l'on s'étonne de trouver sous la plume de Gambetta, véritable testament de ce grand républicain, car il mourait quelques mois plus tard, inconsolé !

VI

Il est très souvent question, en France, de réforme scolaire. Malheureusement les hommes d'Etat français sont peu attentifs aux appels de la justice distributive, première loi d'un bon gouvernement. Ils refusent aux catholiques ce qu'ils ne cessent de réclamer, la R. P. S., c'est-à-dire la Répartition proportionnelle scolaire. Il est intéressant de savoir ce que font les autres pays dans ce domaine. Justement, un article très dense de M. C. Saarda, dans les *Etudes* du 20 janvier, vient nous donner de substantiels détails sur « *La Nouvelle Loi Scolaire en Angleterre* ». La France démocratique se vante assez volontiers de ressembler à l'Angleterre dans l'intelligence et la pratique de la liberté politique. Nous allons voir si les Anglais comprennent mieux la liberté que nous-mêmes, ou moins bien.

La nouvelle Loi scolaire anglaise *(Education Act)* est du 31 juillet 1936. Elle a modifié la loi antérieure sur deux points essentiels : 1° la scolarité obligatoire, qui était jusque-là de 5 à 14 ans, a été portée de 5 à 15 ans ; — 2° l'enseignement primaire supérieur devient obligatoire pour tout le monde.

Il va sans dire que ces deux points sont connexes. Il est clair que le seul fait de maintenir les enfants sur les bancs jusqu'à 15 ans, — un an plus tard qu'en France, depuis Léon Blum, — revient presque à les obliger à apprendre davantage de choses, et sur un plan plus élevé.

En Angleterre, il y avait une dizaine d'années qu'un spécialiste de l'éducation, Mr Hadow, avait lancé l'idée de la scolarité prolongée jusqu'à 15 ans, et dressé un programme des éléments de cette scolarité. Le programme d'il y a 60 ans ne comportait que la *lecture*, l'*écriture* et le *calcul*. Nous sommes désormais très loin de ce modeste idéal ; les vues de Hadow ont fait leur chemin. Le ministère de l'Education a publié, au cours de 1937, un *Manuel de Suggestions à l'usage des Maîtres (Handbook of Suggestions for the consideration of Teachers)*, où il faut chercher le nouvel idéal de l'enseignement primaire anglais. Mais avant d'aller plus loin, on remarquera l'élégance de la méthode anglaise : le ministre n'impose pas de programme rigide, il met à la disposition des maîtres un volume de « suggestions ». De la sorte, l'émulation entre les écoles est maintenue. Il subsiste une grande souplesse dans les règlements. La personnalité du maître, si importante en matière scolaire, a une place où s'exercer : il a le droit de choisir, entre les « suggestions » qui lui sont faites, celles qui lui conviennent le mieux et pour lesquelles il se sent lui-même le mieux outillé.

Examinons maintenant les « Suggestions » elles-mêmes. Elles se répartissent en onze sections, et l'ordre même des sections n'est pas sans intérêt : éducation physique, — arts. — métiers, — ménage et jardins, — littérature anglaise, — littérature étrangère, — humanités, — psychologie, — sciences naturelles, — mathématiques.

En premier lieu donc, la gymnastique. Le Congrès des directeurs d'Ecoles tenu à Cardiff, le 28 mai 1937, crut devoir protester contre cette sorte de primauté accordée à l'éducation physique. « Il ne faut pas, dirent les maîtres, que l'enfant croie que le corps est le principal. »

Le Manuel s'étend longuement sur la pratique de la gymnastique. Elle exige, dit-il, un costume spécial, c'est-à-dire un minimum de vêtements, pour ne point cacher les lignes du corps et permettre aux attitudes défectueuses de se dissimuler. Les professeurs donneront l'exemple. Les enfants seront entraînés à tous les sports nationaux : basket-ball (encore appelé : *net-ball*, balle au filet), shinty, hockey, rounders, cricket, football. Mais on y ajoutera la natation et la danse : un jeune Anglais devra être capable de danser tous les pas populaires nationaux et étrangers. Il ne négligera pas les agrès. Chaque école aura son champ d'exercice, autant que possible une de ces prairies dont les jardiniers anglais savent si bien entretenir le gazon, toujours coupé ras et toujours vert.

Les filles ne seront pas moins favorisées que les garçons, sous ce rapport.

Dans l'éducation physique rentre, à titre d'annexe, la musique vocale et instrumentale. Le chant, les chœurs, le fifre, le flageolet, et, pour les enfants les mieux doués, le violoncelle, la flûte, la clarinette, le piston, le piano seront en honneur. On fera des dictées musicales. On organisera des festivals, des concours et concerts, pour encourager les enfants.

Si de l'éducation physique, visiblement en faveur au ministère anglais de l'Instruction publique, on passe aux autres articles de l'enseignement, on rencontre encore de curieuses suggestions. Il semble qu'il y ait là des essais que l'on entend soumettre à l'expérience, mais que l'on ait voulu aussi sortir des ornières du passé.

C'est ainsi que la grammaire ne devra pas être enseignée dans un cours suivi, — dont tous les enfants ont, depuis longtemps, reconnu le caractère fastidieux et pour tout dire « assommant », — mais seulement à l'occasion de lectures et de compositions.

Il sera bon de faire recommencer aux élèves les devoirs corrigés, afin de leur faire comprendre l'utilité des corrections et la façon d'en profiter. A titre de sujets d'exercice, on recommande la versification, l'étude de Shakespeare, dont la langue archaïque n'est pas plus comprise en Angleterre que chez nous celle de Comines ou de Froissart, la reproduction d'une conférence entendue ou d'un discours de T. S. F. On exigera de l'enfant la vérité, la sincérité dans toutes ses compositions.

Dans le domaine de l'art, le dessin ne suffit pas, la peinture sera enseignée. On ne se bornera pas à apprendre aux élèves à copier ; dès qu'ils auront la possession d'une technique du dessin, on leur demandera de l'expression personnelle. On développera chez eux le sens de la couleur ; on ne négligera ni les fleurs ni la décoration. Le dessin ne sera pas restreint à l'œuvre d'art, mais appliqué aux divers métiers : un enfant doit pouvoir dessiner ce qu'il veut exécuter sur bois ou métal. Il sera entraîné à la précision, à la minutie, à l'exactitude ; bien faire un objet simple vaut mieux que manquer un objet complexe.

Les travaux d'aiguille ne seront pas réservés aux filles. Les garçons apprendront aussi la couture, le tissage, la reliure, la gravure, la décoration d'étoffes, la poterie. On insiste beaucoup sur le fini des travaux : « Une erreur de 1 mm. dans un assemblage de bois et de 1/5 de mm. dans un joint métallique doit leur être sensible. »

Du reste, on ne formera pas le petit garçon ou la petite fille des campagnes comme ses condisciples des villes. A la campagne, il faudra insister sur le jardinage, les soins de la volaille, des lapins, des abeilles, l'organisation du budget de la cuisine, la buanderie et la laiterie. On consacrera aisément des heures au « bricolage », qui aide l'enfant à se débrouiller dans la vie. Il faut savoir se mettre à tout, savoir tout faire : changer un fil électrique, réparer une bougie qui s'encrasse dans une auto, etc., etc.

Mais, direz-vous, comment sanctionner par des diplômes tant de diversité dans les études ? — Ne vous frappez pas. L'élève a horreur des examens. Les diplômes sont inutiles quand tout le monde les possède, et si les enfants les obtiennent, ils ne prouvent pas toujours contre ceux qui ne les ont pas. Donc, *suppression hardie des examens*, cette obsession de la jeunesse qui brise l'essor des capacités personnelles.

De même, on évitera de fixer les horaires pour une année entière et *ne varietur*. C'est le moyen de tomber dans la monotonie et de couper les initiatives. Il faut qu'un enfant puisse achever ce qu'il a commencé : un travail personnel, une composition littéraire, un dessin, une exécution pratique. Donc, se contenter de tracer en gros l'emploi de la semaine, quand elle commence, en indiquant la moyenne horaire à consacrer à chaque branche d'études.

« Nous avons peine, remarque M. Saarda, à imaginer en France ces latitudes que nous appellerions laisser-aller ou même désordre. Le paradoxe veut que tout soit réglé dans notre pays de liberté et que la liberté s'épanouisse dans l'impériale Angleterre. »

Et voici la conclusion du *Manuel de Suggestions* : « Le but essentiel est de former un citoyen qui sache parler clairement, écrire avec ordre et expression, trouver dans les livres ce qu'il désire ; qui s'intéresse aux nuances des mots, qui vive au milieu des objets qui l'environnent avec bonne humeur, confiance en soi, ouverture aux idées neuves et aux nouvelles expériences. »

Et maintenant, abordons la loi elle-même. Quelles en sont les principales dispositions ? Ce qui nous intéresse surtout, c'est de connaître le sort fait à l'enseignement libre. Dans des sociétés telles que les sociétés modernes, où l'unité spirituelle est partout brisée, chaque opinion ou croyance réclame le droit à l'école de son choix, ou du moins une adaptation de l'éducation à ses légitimes exigences religieuses.

La loi anglaise de 1936 contient toute une section relative au pouvoir concédé aux municipalités au sujet des écoles libres. L'autorité municipale peut fournir, après entente avec les représentants des écoles libres, des secours à ces écoles. Mais comme il s'agit là d'un service public, l'Etat intervient aussitôt pour prendre en charge les dépenses engagées par les municipalités.

Toute augmentation de dépenses municipales résultant de la nouvelle loi, c'est-à-dire s'ajoutant à celles que la loi précédente avait imposées déjà (*Education Act*, 1921), et consentie par les municipalités en faveur des écoles libres, sera couverte par le Parlement dans une proportion importante, 50 à 75 % des frais occasionnés à l'école.

Par contre, les professeurs des écoles qui voudront profiter des subsides de la municipalité seront considérés désormais non comme des employés du Comité directeur de l'Ecole libre, mais comme des employés de la municipalité. Celle-ci en aura la nomination ; seule elle pourra les renvoyer. Cependant, les maîtres chargés spécialement de l'enseignement religieux ne seront désignés par la municipalité qu'après entente avec le Comité directeur de l'Ecole, — c'est-à-dire, pratiquement, avec le curé, quand il s'agit d'une école catholique. — De même, si l'enseignement d'un des maîtres chargés de la religion ne donne pas satisfaction, le Comité directeur peut *prier* la municipalité de le changer. En cas de conflit entre la municipalité et le Comité, un arbitre impartial, nommé par le ministre, tranchera en dernier ressort, à la condition de remettre copie de son rapport aux deux parties.

Il est clair que, dans ce système, l'Etat a le dernier mot, que par conséquent ses droits sur l'école libre sont plutôt exagérés. C'est pour cela qu'il s'est trouvé des catholiques anglais pour estimer que les avantages de la loi étaient chèrement payés.

Au cours des discussions du projet au Parlement, les journaux ont donné leurs arguments dans les deux sens. La presse catholique n'était pas seule de son avis. Ce serait une erreur en effet de croire que l'Eglise anglicane accepte complaisamment le régime scolaire d'Etat. C'est peut-être le cas de la *Broad-Church*, de la fraction latitudinaire de l'Eglise anglicane, devenue assez indifférente aux dogmes. Mais la *Haute* et la *Basse Eglise*, en deux sens opposés, se plaignent de la façon dont l'enseignement religieux est donné, — à ceux qui le demandent, — dans les Ecoles offi-

cielles. Souvent, cet enseignement est confié à de véritables incroyants qui le donnent sous forme narrative ou historique, sans que la moindre conviction personnelle ressorte de leurs leçons. Les anglicans ont donc, eux aussi, leurs écoles libres, et comme ils sont bien plus nombreux que les catholiques, leurs écoles sont aussi beaucoup plus nombreuses. Or, catholiques et anglicans ont dit, avec unanimité : Votre loi nous impose des charges nouvelles ; c'est à l'Etat de payer ces charges. A quoi les hommes politiques répondaient : Le Trésor est assez obéré comme cela, nous ne vous paierons que les trois quarts, au maximum.

La chose avait un peu les allures d'un marché : Donnant donnant !

« Je vous paie les trois quarts de vos débours des *senior schools* — c'est-à-dire de la 15ᵉ année, — et vous me vendez le droit de nommer et de renvoyer les professeurs. Pourtant, comme nous savons que vous n'avez fondé vos écoles libres que pour y assurer, à votre gré, l'enseignement religieux, nous vous concédons un droit de regard dans la nomination des professeurs de religion. Et si les professeurs agréés par vous ne vous plaisent pas, après essai, j'accepte de soumettre les cas à un arbitrage, dans lequel toutefois j'aurai, moi, Etat, le dernier mot. Mais ayez confiance en nous. L'Etat britannique est un Etat civilisé, qui a le respect des libertés légitimes. Dans un Etat « totalitaire » comme l'Allemagne, la Russie ou l'Italie, ce système serait dangereux pour vous. Dans un Etat simplement anticlérical et franc-maçonnique, tel que la France, il en serait de même. Dans un Etat anglais, qui a de longues traditions de libéralisme, vous n'avez rien à craindre. Si la loi, à strictement parler, peut nous permettre de nommer un professeur protestant pour enseigner la religion catholique dans une école catholique, cette monstruosité ne risque pas de se produire. »

De fait, n'importe quel catholique anglais serait indigné à la seule pensée que l'on puisse croire que l'Etat anglais serait capable d'un tel déni de justice. Tout catholique anglais sait que la règle de la vie politique, chez lui, est le *fair play*.

Dans l'application, jusqu'ici peu de difficultés. Dans la plupart des cas, les écoles catholiques ont obtenu aisément ce qu'elles demandaient, dans le cadre de la loi nouvelle. Et dans de nombreuses villes on leur a accordé le maximum, soit 75 % de leurs charges nouvelles. Il est arrivé aussi que « la totalité des professeurs » ait été considérée comme enseignant la religion, en sorte qu'aucun d'eux ne pouvait être nommé sans accord préalable avec le curé, et que le curé a le droit de demander le déplacement de tous ceux qui ne donneraient pas satisfaction au point de vue catholique. Mais sur ce point les conflits ont été assez nombreux. Ainsi, en fév. 1937, à Bolton, le Comité catholique représenté par le curé, M. Chanell, demandait que tous les professeurs fussent, selon le mot de la loi, « réservés », c'est-à-dire considérés comme maîtres de religion. « Chez nous, disait-il, tous les professeurs s'occupent de religion », et il ajoutait : « Votre loi n'est pas si intéressante ! » Le curé anglican appuyait son collègue catholique. Un conseiller catholique déclara : « Si nous n'avons pas nos professeurs, nous ne pouvons nous entendre. » Un peu partout, des conflits du même ordre se sont élevés. Souvent des transactions se sont produites. On compte tantôt la moitié, tantôt les trois quarts des professeurs « réservés », et le directeur de l'école libre est toujours « réservé » de droit.

Ce qu'il faut bien remarquer dans le système anglais, c'est qu'il existe une étonnante émulation entre les écoles de différentes sortes. L'école la mieux tenue, la plus « *up-to-date* », c'est-à-dire « à la page », est recherchée par cela même. Il arrive que des protestants préfèrent l'école catholique pour leurs enfants, quand elle est visiblement supérieure soit à l'école de comté (officielle), soit à l'école libre protestante.

Les catholiques ne peuvent donc raisonner de la façon suivante : La loi ne nous impose qu'un an de scolarité de plus. Elle n'exige ni examen ni programme. Rien ne nous empêche de garder simplement un an de plus nos élèves dans les mêmes locaux, sans créer d'enseignements nouveaux et coûteux.

Les idées de Hadow, bien que nullement sanctionnées par la loi, ont pénétré dans le public, ont créé partout une sorte de « mystique scolaire ». Les catholiques ne peuvent se montrer en retard sur leur siècle ! Négliger les sections supérieures serait porter atteinte au prestige de l'école catholique, tenter les parents d'envoyer leurs enfants, au moins pour ces sections, — celles des garçons et filles de 15 ans, l'âge ingrat, — aux écoles officielles. Ce serait le suicide !

Déjà le problème de la distance crée une difficulté indéniable. Les catholiques en effet ne sont pas assez nombreux pour avoir partout des écoles. Ils possèdent environ le 20ᵉ de la population scolaire (exactement 5,6 %, avec 400.642 enfants, en 1936). Il s'ensuit que chaque école catholique correspond à un territoire vingt fois plus grand que celui de l'école municipale ou anglicane. Il peut se produire que l'enfant catholique ne trouve une école de son choix qu'à 10 km., quand il a une école officielle à 500 mètres. Sans doute la loi anglaise autorise les municipalités à payer le transport en autobus à l'école libre la plus proche ; mais cela même n'est, d'une part, qu'une possibilité légale, d'autre part, qu'une possibilité pas toujours facile à réaliser.

Voici quelques passages de la conclusion de M. C. Saarda :

« Le côté grave de la loi, c'est l'immixtion graduelle de l'Etat dans l'école... Mais nos frères, les catholiques anglais, voient le péril ; disciplinés sous un épiscopat fort et conscient de ses devoirs civiques, ils n'ont pas peur de parler. C'est une grâce que Dieu leur fait de leur donner, dans toutes les sphères d'influence, des hommes de grand talent, légistes, orateurs, administrateurs, écrivains écoutés. Chesterton disparu ne laisse pas muet le haut-parleur catholique.

Nos frères ont encore l'avantage, ce qui devient rare dans les pays divisés par les doctrines sociales, de trouver en face d'eux l'impartialité, mieux, le *fair play*, ce respect bienveillant, soucieux de donner à l'adversaire des armes égales. Ils ont aussi un courage et une générosité admirables. En moins d'un an, l'archevêque de Londres a reçu pour les écoles de son diocèse — la moitié de la capitale — un don de 5.750.000 fr. Et les quêtes régulières apportent le ruisseau constant des aumônes. Dans bien des églises, des affiches rappellent les besoins :